

Marie Moret à madame veuve Laporte, 4 juin 1895

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [4 juin 1895](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Roger et Laporte](#)

Lieu de destination 7, rue des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

Résumé Demande si Veuve Laporte a bien reçu les épreuves corrigées de Pascaly. Sur l'envoi des exemplaires du numéro de juin 1895 du journal *Le Devoir* : adresser un exemplaire à Pascaly et à Marie Moret ; expédier 280 exemplaires sous enveloppes et 50 exemplaires non enveloppés. Autres questions touchant à la composition du journal.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Owen, Robert \(1771-1858\)](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Lieux cités [29, avenue de Tourville, Paris](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation2 p. (40r, 41r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

vers le ² Juise Familiste en
la version du ¹ juin 1898 mise
en page de la feuille
6 de cette brochure.

Madame V^e Laporte,

J'ai l'honneur de vous
confirmer ma lettre du ¹
Nous devons avoir reçus main-
tenant les épreuves que M.
Pascaly nous a retournées de
Paris et "Le Droit" le Juin
doit s'achever.

Aussitôt le tirage fait,
vous pourrez bien, comme
l'an passé, en adresser par
poste un exemplaire à
M. Pascaly 99 avenue de
Courville Paris, et un
à moi, ici.

Comme toujours, le

tirage sera compris dans
330 numéros, et vous n'en
expédiez que 280 sous enveloppes
et 50 non enveloppés.

Par simple mesure d'aide,
je vous rappelle que sous
peine m'envoyer à recevoir
la mise en page de la
feuille 6, brochure spéciale
7^e Osten.

N'oubliez pas d'y joindre
le manuscrit (2 feuillets) que
M. Tabre a vu vous remettre
pour compléter la compo-
sition de la feuille 6 de la sus-
dite brochure, composition
qui va faire le début de
l'article d'Osten pour le
"Droit" de Juillet.

L'exemplaire du "Droit"
de Juin ne s'est pas vendu

11

Guise Familière
5 juin 1898

Monsieur Derogy,

J'ai l'honneur de vous accuser
réception des objets annoncés
par notre facture d'hier, et
de vous en envoyer le solde
ci-joint, en un chèque
n° 343363, valeur 37 francs
sur Messieurs Effroy & Cie
Paris.

Veuillez m'en accuser
réception. Ce joint contient
l'oppe toute prête.

Je vous remercie de la
plomptitude de votre